

ment dans le temps. Peut-être que le sénateur Simard pourrait le prêter de temps à autre à M. Mulroney, et peut-être à moi aussi. Je suis très humble dans ce domaine. J'ai toujours accepté qu'il y a des gens qui écrivent mieux que moi, qui parlent mieux que moi, qui comprennent mieux que moi et je serais ravi de voir cette personne arriver ici.

Je crois que la capitale en a absolument besoin car, s'il y a quelqu'un qui pouvait mettre dans la bouche du sénateur Simard le caractère du docteur Jekyll au lieu du caractère de M. Hyde qu'on voit ici tout le temps. Cette personne serait extraordinaire quoi! Elle serait absolument indispensable dans cette capitale. Vraiment, sénateur corbin, comme vous avez de bonnes relations—ajoutez, s'il vous plaît cette personne à venir ici. Peut-être pourrait-on demander à son gourou, à son mentor, M. Trudeau, quand il va revenir de voyage de le convaincre de faire venir cette personne ici pour tempérer les propos de M. Simard comme d'habitude. Enfin, ah il m'a quitté. Je fais un effort. C'est terrible! Je m'ennuie de lui déjà.

Alors je vais revenir au texte du bon professeur Neil Brooks qui dit qu'il a utilisé le modèle préparé—le modèle préparé de Statistique Canada—pour voir quel était le «tax shift».

Alors en pourcentage, l'augmentation du prix des vêtements pour hommes, 6 p. 100; l'augmentation pour les femmes et enfants, 5,8 p. 100; les souliers, 6 p. 100; gross rents trois dixièmes de 1 p. 100; gross rent paid, 2,49 p. 100; l'électricité, 6,50 p. 100; le gaz naturel, 4,9 p. 100; les autres carburants, 5,8 p. 100.

Donc, il a fait le calcul de combien vont augmenter les prix à cause de la TPS. C'est très difficile de concilier ce calcul qui est basé sur des données qui étaient similaires aux calculs faits par le gouvernement et aux calculs qu'a faits le professeur Brooks. Il est très très difficile de concilier les résultats de ce calcul avec les prétentions du gouvernement à l'effet que les prix de toutes ces choses-là vont augmenter simplement de 1,25 p. 100. Selon les calculs du professeur Brooks, ce dont je parlais avant, l'augmentation des prix est dû à l'augmentation des coûts d'administration de la TPS pour les hommes d'affaire qui vont refiler ces coûts à leur clientèle.

Donc je vais passer, d'après le calcul qu'il a fait sur la TPS qui montre que ce n'est pas vraiment une amélioration, c'est pire, je vais passer à son alternative qui est l'entremise de l'impôt sur le revenu. Il dit:

• (1620)

[Traduction]

Comparé à la TPS proposée—et tous ceux d'entre vous qui auront manqué cette partie peuvent revenir mardi matin lorsque je la lirai pour le sénateur MacDonald, et si cela ne vous convient pas je suis prêt à continuer jusqu'à mercredi—les alternatives intéressantes l'impôt sur le revenu seraient simples. La taxe sur les ventes des fabricants serait abolie et la plus grande partie des recettes ainsi perdues serait récupérée par le biais d'un relèvement des taux de l'impôt sur le revenu. Celui-ci pourrait prendre la forme d'une simple augmentation du taux de la surtaxe fédérale afin de laisser les taux de l'impôt sur le revenu provincial inchangés.

Si la TVF était abolie et si aucune taxe à la consommation ne lui était substituée, il faudrait prélever près de 10,5 milliards de dollars sous forme d'impôt sur le revenu. Ce chiffre a été établi selon le calcul du tableau 4. Il est difficile de décrire oralement les tableaux. Je conseille aux honorables sénateurs

de se procurer un exemplaire de ce document. Ils le trouveront intéressant.

En 1991, la taxe sur les ventes des fabricants rapporterait 18,5 milliards de dollars de recettes fiscales. Toutefois, si elle était abolie, les recettes provinciales diminueraient également de 0,8 milliard de dollars. En effet, les provinces appliquent leur taxe de vente au détail sur le prix des produits englobant la TVF. Si la TVF est abolie, le prix des produits diminuera et donc, par voie de répercussion, les recettes des taxes de vente provinciales aussi. Ainsi, si l'on veut que le changement soit fiscalement neutre pour tous les niveaux de gouvernement, il faudra trouver 19,3 milliards de dollars.

Près de 2,3 milliards de dollars des recettes de la TVF proviennent des marchandises achetées par le secteur public. Si la TVF était abolie et que la diminution des taxes se répercutait sur les prix, le secteur public gagnerait 2,3 milliards de dollars sur le prix d'achat de ses acquisitions.

Près de 2,3 milliards de dollars des recettes de la TVF proviennent des boissons alcoolisées, du tabac et de l'essence. Il n'y a guère de raison de réduire la taxe sur ces produits. Par conséquent, on pourrait accroître d'autant la taxe d'accise sur ces produits.

• (1630)

Si la TVF était abolie, on pourrait supprimer les crédits de taxe de vente remboursables, pour une économie de 0,9 milliard de dollars. Si la TVF était abolie et que toute la diminution de coût se répercutait directement sur les prix, l'indice des prix à la consommation diminuerait d'environ 2 p. 100. Cela ferait économiser au gouvernement 1 milliard de dollars de paiements de transfert aux particuliers et aux provinces. Il en résulterait également une augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu de 0,2 milliard de dollars, du fait du mécanisme de l'indexation des déductions fiscales.

Enfin, si la TVF était abolie, les entreprises privées engrageraient des bénéfices substantiels. En 1991, les exportations seraient assujetties à la TVF à hauteur de 1,5 milliard de dollars. Étant donné que les entreprises canadiennes vendent au cours mondial sur le marché international, leur profits augmenteraient sans doute d'autant. En outre, un pourcentage important de la TVF perçue sur les immobilisations des sociétés grève en toute probabilité les profits de celles-ci. Par conséquent, si la TVF était abolie, il serait équitable d'accroître les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés de 2 milliards de dollars. Ce revenu accru pourrait facilement être obtenu sans augmenter le taux d'impôt de base des sociétés. On pourrait abolir le taux d'imposition faible des entreprises de fabrication et de transformation, taux que l'on a toujours justifié par le fardeau supplémentaire que la TVF impose à celles-ci. On pourrait donc l'abolir. D'autres incitations fiscales offertes aux entreprises pourraient être supprimées et certains échappatoires fermés. On pourrait prendre des mesures pour que les sociétés paient tout l'impôt qu'elles doivent. On pourrait accroître l'impôt sur les grandes sociétés ou bien instaurer un impôt minimal.

Il a un tableau qui regroupe tous ces calculs, le tableau 4. Il est difficile d'être précis. Voilà un économiste honnête. Lorsqu'un économiste reconnaît qu'il est difficile d'être précis, ma confiance en lui augmente tout de suite, contrairement à celle que je porte aux chiffres du ministère des Finances.

Le sénateur Marsden: Neil Brooks n'est pas un économiste. Il est fiscaliste.